

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
du Pays Réuni d'Orange (84)**
307 av de l'Arc de Triomphe
84100 Orange

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (84), Pascale TEYSSIER, 307 av de l'Arc de Triomphe, 84100 Orange, FRANCE.
Tel : +33 490030155. E-mail : p.teyssier@ccpro.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccpro.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION A CADEROUSSE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232420

Lieu d'exécution

STEP Caderousse 84860 CADEROUSSE
Code NUTS : FR

Caractéristiques principales

Construction d'une station d'épuration à Caderousse

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées de Caderousse d'une capacité de 1800 équivalents habitants.

Des variantes seront prises en considération : Oui

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de commencement des travaux

01 juin 2022

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 18 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 03 décembre 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5% ou garantie à première demande

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Présentation de 3 références avec certificats de capacité pour des travaux de construction de station d'épuration par procédé boues activées sup à 1500 EH de moins de 5 ans
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à : Certifications Synteau classes 1 et 2

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

- :- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même
- Titres d'études ou professionnels minimum exigés: Conformément à la réglementation en vigueur sur l'obligation de vérifications des compétences des intervenants à proximité des réseaux, le candidat devra prouver que son personnel intervenant dans le cadre du marché dispose des autorisations nécessaires (certificat, habilitations...) notamment AIPR et CATEC.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

VISITE OBLIGATOIRE

Commentaire :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les

locaux où les prestations doivent se dérouler.

Des visites des ouvrages seront organisées le mardi 19 Octobre 2021 matin par créneau de 1h à partir de 09h (créneau n°1 de 9h à 10h et créneau n°2 de 10h30 à 11h30) la durée de la visite est fixée à 1h.

Les candidats devront prendre impérativement rendez-vous auprès de :

Mme AURELLE Mélissa

Chargée de missions Eau et Assainissement Direction Routes et Réseaux de la CCPRO

m.aurelle@ccpro.fr

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations 60%

2: Valeur technique (3 sous critères Conception générale du process 50%, facilité d'exploitation 15% et Génie civil 35%) 30%

3: Coût prévisionnel d'exploitation 10%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2021-59

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>.

Date limite d'obtention : jeudi 25 novembre 2021 - 12:00

Renseignements complémentaires :

En tant que procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Toutefois, selon la teneur des offres, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres sans négociation.

Les candidats seront informés que la négociation peut être menée sous forme d'entretiens ou sous forme d'échanges par le profil acheteur.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES FRANCE.

Date d'envoi du présent avis

05 octobre 2021